



## Déclaration de la FSU Meuse CDEN du 13 février 2018

### F. S. U.

Mme le Préfet,  
M. le président du conseil départemental,  
M. l'Inspecteur d'Académie,  
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

A la rentrée 2018, l'académie de Nancy-Metz va encore perdre de nombreux postes. Ainsi l'équivalent de 100 postes vont être supprimés dans le second degré dont 6 pour les collèges meusiens. Au regard de leurs dotations, on peut penser que les lycées du département ne seront pas en reste. Les chances de réussir pour les élèves vont diminuer tandis que les conditions de travail pour les enseignants se dégraderont encore.

La FSU souhaite dénoncer avec force la diminution disproportionnée de la dotation départementale pour les collèges par rapport à une prévision de seulement 41 élèves de moins. La FSU observe que sur l'ensemble des collèges meusiens, la baisse de dotation est bien supérieure aux 108h de baisse affichée par l'institution. Cette dernière avance divers arguments pour justifier la baisse. Il s'agirait, entre autres choses, d'aligner les moyens alloués à la Meuse sur ceux des autres départements de l'académie. Cela masque une implacable réalité : le nivellement par le bas. Par ailleurs l'argument selon lequel les territoires devraient tous être traités de la même façon, est très discutable. L'égalité de traitement n'a de sens que si les territoires où elle s'applique sont socialement et sociologiquement proches.

Quoi qu'il en soit, il est clair que les dotations des collèges dont les fermetures ont été votées par le conseil départemental le 14 décembre 2017, ne se retrouvent que très partiellement dans la dotation des collèges meusiens pour l'année scolaire 2018-2019. La FSU observe de fortes pertes en ligne.

Dans « L'Est Républicain » du 19 décembre 2017, on pouvait lire que « *Le conseil départemental paraît disposé à desserrer (un peu) la ceinture après de gros effort pour corriger une situation financière nettement dégradée. Vu les dernières notations positives de l'agence Standard and Poor's, le contexte budgétaire le permet.* ». On peut ajouter que le jeudi 1<sup>er</sup> février 2018 le gouvernement a annoncé des mesures visant à supprimer 120.000 emplois dans la fonction publique d'ici à la fin du quinquennat alors que dans le même temps on baisse les impôts pour les plus riches. Pour la FSU il est clair que l'avenir de la jeunesse n'est pas prioritaire aux yeux des élus, qu'ils soient locaux ou nationaux.

Ainsi le plan collège du XXI<sup>ème</sup> siècle consiste donc concrètement à accompagner une baisse des moyens alloués au département. Les élèves vont trop souvent se trouver dans des classes avec des effectifs importants, dans des établissements où le nombre d'adultes est en constante diminution, ce qui pénalisera, une fois de plus, les plus fragiles. A quand un plan réellement ambitieux pour renforcer le service public d'éducation ?

La FSU craint les conséquences de retraits de moyens dans le premier degré, avec une augmentation des effectifs dans des classes qui accueilleront de fait des cours doubles voire triple. C'est déjà le cas pour de nombreux collèges meusiens. Certes, le renfort des équipes par la création de postes de maîtres surnuméraires permet d'accompagner ces collègues dont la charge de préparation et gestion de la classe va en s'accroissant. Mais, nous déplorons la situation précaire de ces postes, soumis aux aléas des décisions politiques. Comment s'en sortiront nos collègues une fois ces moyens repris, pour toujours plus d'économies ? La situation rurale des écoles meusiennes oblige à mesurer la conséquence d'une suppression basée sur une perte d'effectifs.

La FSU déplore également les annonces médiatiques du Ministère. Ces dernières sont en décalage avec les besoins réels de la profession et imposent une vision libérale de l'école axée sur l'individualisation des apprentissages s'appuyant sur les neurosciences, sans tenir compte de l'expertise professionnelle des enseignants.

Merci de votre attention.